

La forêt, le vin et la planète

Pour compenser son bilan carbone, le négociant en vin Ethic Drinks finance la plantation d'arbres chez la famille Berry, sylviculteurs dans le Libournais. Avec l'objectif d'obtenir le tout nouveau Label bas carbone

César Compadre
c.compadre@sudouest.fr

Il est trois autour de la table, à Tayac, commune du Libournais qui compte bien plus de vignes et de forêts que d'habitants (130). À gauche le sylviculteur, à droite le négociant en vin, au milieu le responsable forestier. Ils sont en relation sur fond de réchauffement climatique, d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de bilan carbone (CO₂, gaz carbonique).

À 74 ans, Raymond Berry - avec l'aide de son fils, Éric - exploite 23 ha de forêts sur la commune. Il a des ambitions (acquérir à terme une cinquantaine d'hectares supplémentaires) et des projets pour 2021 : planter en acacias une prairie située au milieu d'une forêt et couvrant 1,6 ha. Il lui en coûtera plus de 4 000 euros et il aimerait bien un coup de pouce financier.

Ça tombe bien, Henri Husson, directeur adjoint du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Nouvelle Aquitaine, a un financeur : Mickaël Alborghetti. Ce jeune ingénieur agronome, qui a travaillé cinq ans chez un négociant de Cahors, vient de créer sa propre affaire, Ethic Drinks. Installée au centre de Bordeaux, et comme son nom l'indique, avec un créneau ultra-ciblé : ne proposer que des vins

de vigneron ayant un label environnemental et mener toutes ses activités de négociant en limitant au maximum ses émissions de carbone. Une démarche totalement pionnière dans le milieu viticole.

La forêt, un bien précieux

Tout y passe : bouteilles allégées (moins de CO₂ pour leur fabrication et leur transport) ; colle naturelle pour les étiquettes ; cartons recyclés ; expéditions en train et non par camion (là encore, moins de CO₂)... Jusqu'aux émissions imputables au mode de transport de ses

« Ethic Drinks est le premier acteur du monde viticole à mener cette démarche »

employés pour venir au bureau. « Confiés à une structure spécialisée (Toovalu), les calculs pour déterminer nos émissions de CO₂ sont fastidieux. Mais c'est notre plus. Dans quelques années, des acheteurs (grandes surfaces, importateurs...) exigeront des fournisseurs de travailler en faisant tout pour réduire leur empreinte carbone », explique celui qui collectionne les labels environnementaux :



Les sylviculteurs, le négociant en vin et le responsable forestier se retrouvent sur la parcelle qui sera plantée d'acacias dans le cadre d'un Label bas carbone. THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

Zéro Plastique, WWF, Entreprise à mission, 1% For the Planet...

Au bout du bout, et pour 120 000 bouteilles vendues, Ethic Drinks a généré 160 tonnes de CO₂ en 2020 ; cela aurait été le double sans ses efforts au quotidien. Mais l'entrepreneur veut aller plus loin : il va compenser ses émissions en réglant plus de 50 % de la facture de la

plantation d'arbres par la famille Berry. On sait que les émissions de CO₂ participent au réchauffement de la planète et que les forêts peuvent en séquestrer des centaines de tonnes. En la matière, les arbres sont précieux. Chacune des deux parties, engagées sur trente ans, y trouve son intérêt. Et la planète aussi. D'autres

plantations d'arbres suivront du côté de Tayac.

« Ethic Drinks obtiendra le tout nouveau Label bas carbone (LBC) créé par la France pour réduire ses émissions dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, en 2015, se réjouit Henri Husson. C'est le premier acteur du monde viticole à mener cette démarche. »